



sans réagir. Tour à tour les difficultés qu'ils rencontrent. tour le personnel présent interpelle le Directeur.

Les gens osent prendre la parole et dire ce qu'ils ont sur le cœur. C'est une première au CCAS. Le Directeur est submergé de doléances, de témoignages sur les conditions réelles dans lesquelles les gens travaillent et

On se serait cru sur une scène de théâtre ce matin-là. Car on ne peut oublier l'arrivée « inopinée » de Mme F. DV, en tenue de scène "rouge et noir", se frayant un chemin dans le couloir et le bureau bondé de monde. Visiblement décidée à nous faire la leçon... une leçon sur les financements des

maisons de retraite, des crèches... et essayer de nous faire comprendre doctement, que la mairie a fait à cette heure, tout ce qu'elle pouvait en matière de financement et de création de postes.

Mme F. DV est interpellée sur la gestion du CCAS et en particulier sur le c o m p t e d'exploitation : pour quelles raisons le CCAS a reversé 4,2 MF (640285 Euros) à la mairie de Toulouse ? Mme F. DV refuse de s'expliquer sur ce point.

P e t i t rebondissement, après la diffusion de tous ces propos a s s o m m a n t s : l'arrivée de représentants de l'opposition au conseil municipal dont un est également membre du conseil



d'administration du CCAS est accueillie plus que fraîchement par Mme F. D.V.

C'était touchant de voir Mme F.DV tenir M. Simon par le bout de la manche et essayer de lui dire en apartée, tentative plus que

difficile en raison de la promiscuité, que sa présence était ignoble voire scandaleuse.

M. Simon et M. Desmars rencontrent une délégation de grévistes dans un bureau adjacent pendant que les échanges continuent avec le Directeur.

Ce dernier est à court d'arguments et lâche fataliste : « **C'est la voix du peuple. .** », sous-entendu : vous êtes le peuple et parce que vous êtes le peuple vos certitudes et vos avis ne valent pas tripette. Au



passage, on retiendra la réponse de M. Gauci au problème d'effectif dans un service, lié au passage des 35 heures : selon lui, il suffirait de supprimer les temps partiels pour régler le problème. Cette réponse, comme d'autres, a soulevé des huées parmi le personnel.

Les grévistes continuent d'occuper le bureau du Directeur. Celui-ci prend la parole pour mettre en garde le personnel contre toute dégradation matérielle de ce haut lieu, où s'est joué à maintes reprises, l'histoire du CCAS. La crainte du Directeur de voir le personnel s'en prendre au mobilier était bien réelle. Il suffisait cependant d'avoir un peu de lucidité pour voir que



les personnes présentes n'étaient pas venues pour tout casser, mais tout simplement pour être entendues. D'ailleurs, la justification de cette occupation... est la demande d'un rendez-vous avec le maire de Toulouse et une avancée vers des négociations pour sortir du conflit. Un pique-nique est organisé dans les bureaux du site

Nous partons en manifestation avec banderoles jusqu'au Capitole. Il fait très froid. Nous ne serons pas reçus avant, mais après le conseil municipal. C'est transie de froid, que la délégation pénètre dans la salle de réunion qui se tient à l'étage. L'accueil est assuré par le Directeur du CCAS et Mme FDV.



La délégation est forte d'une vingtaine de personnes syndiquées et non syndiquées. M. P.D-B arrive et prend la

parole. L'après-midi se tient une assemblée générale pendant laquelle est constituée la commission « Caisse de Solidarité ».

L'information suivante nous parvient : M. P.D-B nous recevra avant le Conseil municipal dans la soirée .

Une commission « Délégation » est constituée.

central. L'après-midi se tient une assemblée générale pendant laquelle est constituée la commission « Caisse de Solidarité ». L'information suivante nous parvient : M. P.D-B nous recevra avant le Conseil municipal dans la soirée . Une commission « Délégation » est constituée. parole pour nous faire part de son étonnement devant tant d'agitation. Il commence par dire qu'en fait nous n'avons aucune raison de manifester à propos des 35 heures et de leur mise en application. Son premier argument est : « Vous avez 180 jours de congés par an ! » : sous-entendu : « De quoi vous plaignez-vous ? » .

Ce chiffre étonne la délégation. Le plus inattendu

est sans doute l'aplomb avec lequel ce chiffre est avancé. Bien sûr, ce chiffre est faux. On pourrait ajouter cette revendication à celle déjà existantes, puisque apparemment la mairie de Toulouse a déjà intégré cette donnée, elle ne devrait pas être difficile à obtenir.

La suite du discours consiste à montrer que cette situation n'est pas de son fait mais plutôt de celui d'un gouvernement, dont il ne fait pas partie et qu'il ne soutient pas par ailleurs. Dans cette affaire, la mairie de Toulouse est victime.

Très vite, nous apprenons que le Maire n'a pas beaucoup de temps à nous consacrer 5 à 10 minutes pas plus. Il renouvelle sa confiance en Mme F.DV comme responsable des Affaires Sociales, pour mener à bien les discussions.

La délégation demande si Mme F.DV est mandatée par le Maire pour négocier avec la délégation sur les revendications à l'origine du conflit. Le maire acquiesce et prend la poudre d'escampette en nous confirmant, qu'à notre demande, il fera rentrer les

grévistés, restés dans la cour dans le froid, à l'intérieur du hall en bas des escaliers.

Le maire sorti, Mme F. DV repart dans son monologue et commence à répéter mot pour mot ce qu'elle nous avait déjà dit à deux reprises. Sur ce, la délégation quitte la table au grand étonnement de Mme F.DV et du Directeur du CCAS. Nous avons insisté pour voir M. P.D-B suite à la situation de blocage constatée avec Mme F.DV. Le Président du CCAS n'avait que 5 minutes à consacrer à un millier d'employés.

La délégation retrouve M. P.D-B dans les escaliers. Il venait d'annoncer au personnel rentré dans le hall que la délégation était en train de négocier avec Mme F.DV. La vue des membres de la délégation en haut des escaliers provoqua chez lui tout d'abord de la surprise, puis un certain agacement. Piqué au vif il lança : « **Je suis le patron, je m'en occupe personnellement.... »....**

Le vendredi 18 janvier : ...La détermination...



Les piquets de grève sont maintenus devant les sites du portage de repas à domicile, la buanderie centrale et le bureau central.

Les repas pour les maisons conviviales

partent en express, au mépris de la législation sur l'hygiène. La Direction n'hésite pas à faire prendre des risques alimentaires aux résidents. La préfecture est informée du dysfonctionnement.

A midi, les grévistes se réunissent en AG sur les deux sites avant de se retrouver à Casselardit pour un repas pris en commun.

Nous sommes en grève depuis 4 jours. Le week-end

approche. Aucune réponse n'a été apportée à nos revendications. La veille du week-end est un moment difficile, car pendant ces deux jours, il y a peu de chance qu'il se passe quelque chose. Ce laps de temps peut s'avérer démobilisateur. Il est évident que la Direction spéculé sur cet effet, vu le peu d'empressement qu'elle montre à vouloir établir une amorce de dialogue.

Le moment clé de la journée sera sans conteste, l'Assemblée Générale qui décidera de la suite à donner au mouvement.

Un bilan s'impose, nous sommes en grève depuis 4 jours et nous n'avons rien obtenu.

Le sentiment qu'il faut continuer est largement partagé, même si l'issue est incertaine. Ce conflit a permis au personnel de retrouver sa dignité. A ce moment, personne ne se voit retourner

au travail le lundi suivant sans réponse aux problèmes soulevés et aux revendications.

Le personnel rassemblé doit prendre ses responsabilités. Un débat s'ouvre sur l'opportunité de continuer le mouvement. Les personnes présentes n'acceptent pas la façon dont la Direction gère les événements, ressentie par tous

comme du mépris. Sans oublier que la Direction se démultiplie et accentue les pressions sur le personnel pour obtenir une reprise du travail : menaces de réquisition, pressions individuelles par certaines directions d'établissement.

Ces différentes attitudes de la Direction ont l'effet du vent sur la braise, et suscitent la révolte. Elles ne viennent qu'amplifier les raisons pour lesquelles nous nous



battons.

Finalement, la grève est reconduite par un vote à main levée à l'unanimité.

Il est décidé de maintenir les piquets de grève à Pierre Ducis devant le Portage Repas et la Buanderie pour le week-end. Des équipes sont constituées pour les assurer.

Samedi , dimanche 19, 20 janvier : ...Week-end champêtre...



La grande surprise a été de voir que les gens étaient toujours aussi motivés. Le samedi, nombreux sont ceux qui sont venus avec croissants, chocolatinas, lait, café et avaient au fond des yeux une lumière de joie de se retrouver malgré le froid. La journée a été riche en AG, conversations diverses et variées. En un mot, on refaisait le monde.

Le dimanche en fin de matinée, nous avons eu le soutien de Mesdames TOUCHEFEU, Conseillère Municipale à Toulouse et NAKACHE, Députée PS qui sont venues sur le piquet de grève, pour qu'on leur explique le pourquoi de notre mouvement. Après un bon repas chaud, les grévistes ont maintenu le piquet de grève jusqu'à 19 heures.

Lundi 21 janvier : ...7eme jour de grève... ...toujours

Nous sommes certainement nombreux à nous poser la question pendant le week-end : Combien serons nous en grève le lundi suivant ?

Le lundi matin les grévistes sont toujours aussi nombreux devant les portes du CCAS rue de Belfort, au portage des repas à domicile et à la buanderie. De se voir aussi nombreux, le moral est bon.

L'assemblée générale se tient simultanément dès le

matin sur les deux sites.

Le bilan du week-end est fait. A cette heure, nous n'avons toujours pas de rendez-vous fixé avec l'administration

L'AG décide trois actions pour le jour même, et une action forte pour le lendemain . Des commissions de travail se réunissent afin d'approfondir et d'étayer l'évaluation des besoins en personnel par





secteur et par établissement pour la mise en application des 35 heures. Il en ressort qu'il manquait déjà 50 postes avant le passage aux 35 heures. Les besoins liés aux 35 heures sont de 100 postes .

Pendant ce temps, une délégation se rend à la mairie de Toulouse auprès de M. P.D-B qui, dès jeudi soir, devait « s'occuper personnellement » du CCAS et de son personnel.

Au bout d'une quinzaine de minutes, Mme F.DV finit par apparaître dans l'entrebâillement de la porte, toute étonnée de nous voir là : pensait-elle que nous aurions repris le travail ? ? Hé non ! Hé non !....

Mais comment, vous n'êtes pas au courant ?...nous devons nous rencontrer à 18h 30 au CCAS !

Nous prenant une nouvelle fois pour des demeurés, elle lance :

« Vous savez ...le téléphone cela existe ! » . Encore une fois, le mépris a parlé .

A 14 heures, les grévistes des deux sites se retrouvent devant les grilles du Conseil Général pour soutenir la délégation , constituée de grévistes syndiqués et non-syndiqués , qui doit être reçue par les élus du Conseil Général .

C'est au cours de cette manifestation que les premiers slogans criés et chantés apparaissent. De la fenêtre fermée de la salle où se trouve la délégation on entend les slogans et les chants :

**« NOUS GARDONS
VOS ENFANTS , NOUS
SOIGNONS VOS PARENTS »
« DES EMPLOIS, DES
EMPLOIS , POUR UN
SERVICE DE QUALITE »**

On peut noter que le Conseil Général nous a fait moins poireauter et que le niveau d'écoute a été bien meilleur que celui observé auprès de notre Direction. Le Conseil Général s'est engagé à augmenter de 7,5 % à 10 % la masse salariale des établissements qu'il finance .

A la sortie de la délégation, une AG se tient pour informer les grévistes. La reconduite du mouvement est votée à l'unanimité . Fort de cet acquis somme toute insuffisant , nous partons au rendez-vous fixé par M. F.DV.

Rencontre qui commence par un provoquant :

« Je vous écoute... » de M. F.DV.

Manifestement, on se moque de nous. Les revendications sont connues. Nous attendions des réponses sur des points précis.

En fait, aucune proposition n'est avancée pour sortir du conflit. La mairie montre par sa représentante qu'elle n'entend pas apporter des moyens supplémentaires.

Nous assistons ébahis au compte rendu des démarches engagées par le Directeur pour obtenir quelques miettes de poste auprès des organismes financeurs. Il est bien évident que nous sommes bien loin du compte.

